



Edito

Cette fin d'année sera, une fois encore, placée sous le signe du dynamisme et des chantiers pour l'amélioration de notre cadre de vie. Plusieurs travaux importants vont se poursuivre ou débiter dans les prochaines semaines.

L'aménagement de la traversée de Chambon-bourg constitue l'un des projets majeurs : il permettra de ralentir la vitesse sur cet axe très fréquenté et de renforcer la sécurité de tous les usagers. Parallèlement, la création de trottoirs Rue Bougrain et Rue du Gros-Sillon améliorera la circulation des piétons et la sécurité des riverains.

Au-delà des travaux, la fin d'année sera aussi l'occasion de se retrouver et d'échanger. La municipalité aura en effet le plaisir de vous rencontrer lors du traditionnel repas de fin d'année pour nos aînés et du goûter de Noël des enfants, deux moments conviviaux que nous préparons avec attention... et quelques surprises !

Enfin, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année. Qu'elles soient pour chacun l'occasion de se ressourcer, de partager des instants chaleureux et de profiter pleinement de vos proches.

Votre Maire, Angélique Peintre



Activités imminentes

Aménagement de la traversée de Chambon-bourg

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans le dernier "Quoi de neuf à Chambon", le Département a réussi à intégrer en cette fin d'année le projet d'aménagement de la traversée de Chambon-bourg. Les travaux, prévus en novembre, consisteront à créer deux chicanes en amont et aval de l'église afin de rétrécir la chaussée et obliger les automobilistes à ralentir. La traversée du bourg sera limitée à 30 km/h.

Ces aménagements permettront d'améliorer la sécurité de tous les usagers et de préserver le cadre de vie de notre commune.

Ce projet rend donc inutile la pose du dispositif des feux récompenses qui devait répondre à la problématique de vitesses excessives dans l'attente des travaux.

Rencontre autour de l'avenir de l'école

Vendredi 29 août au matin s'est tenue une rencontre autour de l'avenir de l'école, en présence de Monsieur TAMENE, directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), de Madame PUISAIS, inspectrice de circonscription, de Monsieur BITEAU, député, ainsi que de Madame ROCHER-BEDJOUJOU, nouvelle sous-préfète de Rochefort.

Cette réunion a permis d'évoquer la situation de notre école, actuellement en année transitoire. Cette étape doit préparer une véritable transformation de l'établissement.

Nous avons ainsi présenté les projets portés par la Commune : à partir de septembre 2026, l'école aura la capacité d'accueillir tous les niveaux de la maternelle jusqu'au CM2.

Cette rencontre a également été l'occasion de rappeler l'engagement fort des Chambonnais pour le maintien de leur école. L'été dernier, des travaux ont été réalisés pour améliorer l'accueil des élèves. Une seconde phase est prévue prochainement afin de mettre en place de nouveaux espaces adaptés aux besoins des enfants et des familles.

La démonstration réalisée lors de la présentation a permis d'obtenir de la part du DASEN la confirmation du maintien de trois postes d'enseignants au regard des effectifs. Pour rappel, le nombre prévisionnel d'élèves s'élève à 61, un chiffre soutenu par les naissances récentes.

Par ailleurs, la rencontre avec Madame la sous-préfète a ouvert la possibilité de solliciter une subvention afin d'accompagner les futurs travaux et aménagements nécessaires à la transformation de l'école.

Le nouveau dispositif va permettre de renforcer la mobilisation locale pour une école vivante, adaptée aux besoins des enfants et garante

Par la Mairie de Chambon

https://www.mairie-chambon17.fr/documents_administratifs/43555



Dans le rétro...

Une fête de village avec feu d'artifice

L'interdiction de tirer le feu d'artifice le 14 juillet comme nous l'avions prévu nous a conduit à organiser le 23 août dernier, une fête de village.

Plus de 100 personnes se sont retrouvées sur le site de l'ADEI, à Marlonges, pour partager un moment de convivialité. Un pique-nique était proposé, avec la possibilité de profiter de la présence du foodtruck Pizza JV et du Bar en bulle.

La soirée s'est poursuivie par une retraite aux flambeaux, avant de laisser place au très attendu feu d'artifice. Environ 300 personnes ont assisté à un moment particulièrement symbolique : en effet, Chambon n'avait pas tiré de feu d'artifice depuis plus de 15 ans. C'était donc l'occasion de renouer avec une tradition festive qui fait la joie des petits comme des grands.

Le feu d'artifice a même réservé une petite anecdote amusante : sur les six packs du feu, le deuxième a refusé de se lancer, raison pour



laquelle de nouvelles fusées se sont lancées après le bouquet final ! Qu'importe, le spectacle a été unanimement salué comme très beau !

Le coût de ce feu d'artifice s'est élevé à 1 900 €, un investissement assumé avec plaisir pour offrir à tous un souvenir festif et fédérateur.

Octobre Rose : une matinée de partage et de solidarité

Octobre Rose a, une fois de plus, été une très belle manifestation. Certes, la fraîcheur matinale s'est invitée, mais elle n'a pas découragé la centaine de participants venus marcher ou pédaler à nos côtés. Cette année, une belle surprise a marqué l'événement : une famille a rejoint les marcheurs accompagnée de deux chevaux et d'un poney. Leur présence a rappelé combien les animaux, quels qu'ils soient, peuvent être un soutien précieux et réconfortant dans l'épreuve de la maladie. Un grand merci à Cyrielle, Chanel et Angèle pour ce moment touchant.

Nous adressons également nos remerciements à Max, Nathanaël, Benjamin et Amandine, licenciés de la Fédération de tir à l'arc de Charente-Maritime, pour leur venue et leur belle initiation à ce sport. Cette activité a rencontré un vrai succès ! Il est d'ailleurs intéressant de rappeler que, sur avis médical, la pratique du tir à l'arc peut être bénéfique après une mastectomie, en contribuant à la rééducation et au bien-être des patientes.

Et comme le sport ouvre l'appétit, la matinée s'est poursuivie autour d'un pot convivial et d'un buffet généreusement garni. Un immense merci à Christine, agente communale, pour la préparation de ces délicieux mets qui ont régalaé tout le monde.

Grâce à la vente des sacs en toile achetés par la municipalité et des bandeaux confectionnés par le Club des Aînés, une collecte de 300 € sera remise à la Ligue contre le cancer.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre implication, votre positivité et votre générosité. Les sourires, les belles rencontres et les moments de convivialité ont fait de cette matinée un magnifique temps de



Fête des voisins à Savarit

Le 7 septembre 2025, 44 habitants se sont retrouvés à Savarit pour célébrer la fête des voisins. Cette rencontre a été l'occasion de partager un repas convivial, composé de plats variés apportés par chacun. Les grandes tablées dressées pour l'occasion ont permis aux habitants d'échanger et de profiter d'un moment chaleureux et simple.



Les enfants ont également trouvé leur place dans cette ambiance conviviale, tandis que les adultes discutaient dans la bonne humeur. Grâce à la participation de tous, cette fête fut une belle réussite et illustre parfaitement l'esprit de solidarité qui anime notre commune.

Nouvelles chaises pour la salle des fêtes

Les chaises de la salle des fêtes, utilisées depuis de nombreuses années, montraient des signes de vieillissement. Afin d'améliorer le confort et l'accueil lors des différentes manifestations, la municipalité a procédé à l'achat de 120 nouvelles chaises pour un montant de 4 620 €.

Les anciennes chaises, encore en bon état, ne seront pas perdues : elles pourront être prêtées aux Chambonnais qui en feront la demande pour leurs propres manifestations.

Cet investissement vient renforcer l'équipement de la salle des fêtes, lieu de convivialité et de rassemblement pour tous.

Un nouveau fossé pour protéger Marlonges des inondations.

En 2023, notre commune a été durement touchée par des inondations, particulièrement à Marlonges. Après un été sec, les précipitations intenses avaient saturé les sols, incapables d'absorber toute l'eau.

Pour prévenir de nouvelles difficultés, la municipalité a confié à l'entreprise AYMOND la création d'un nouveau fossé. Relié aux fossés existants, il forme désormais un cheminement continu pour les eaux pluviales et améliore leur évacuation, réduisant ainsi les risques d'inondation et protégeant l'impasse de l'Île et la rue de la Grosse Motte.

Le coût de ce chantier s'est élevé à 4 100 €. Même si aucune subvention n'a pu être obtenue, la commune a choisi de financer cet aménagement prioritaire, essentiel pour la sécurité et la tranquillité des habitants.



Travaux de voirie

Durant les mois d'août et septembre, plusieurs travaux de voirie ont été réalisés afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers :

- Carrefour de la rue du Gros-Sillon et de la rue du Fief de Marlonges en enrobé
- Une portion de rue aux Ormeaux
- Rue Saint-Gilles aux Chaumes

Un lampadaire a également été installé rue de la Perdrix à Savarit. Ces interventions ont permis de sécuriser la circulation dans ces secteurs fréquentés de la commune.



L'actu...

Commission école

Le conseil municipal a décidé la mise en place d'une commission « aménagement de l'école ». Cette démarche s'inscrit dans la volonté de doter notre école d'infrastructures modernes et adaptées aux besoins des plus jeunes.

Les travaux porteront sur la création de plusieurs espaces essentiels :

- Une nouvelle section de maternelle, pensée pour offrir un cadre d'apprentissage adapté aux plus petits.
- Un dortoir pour les tout-petits
- Des sanitaires adaptés aux maternelles
- Une garderie, permettant un accueil périscolaire matin et soir.
- Une salle de motricité, dédiée au développement psychomoteur et aux activités physiques.
- Un local fermé pour le rangement du matériel de sport et des jouets des maternelles afin d'améliorer l'organisation et la sécurité des espaces communs.
- L'installation d'une structure de jeux.

Cette commission, composée d'élus et de représentants de l'équipe pédagogique, aura pour mission de définir les besoins, les priorités et d'accompagner la réalisation de ce projet ambitieux.

L'objectif est clair : offrir aux enfants un environnement scolaire agréable, sécurisé et stimulant, propice à leur épanouissement et à leur réussite.

Quand la Californie nous rend visite...



Une agréable surprise nous attendait en Mairie le 2 octobre dernier par un bel après-midi.

Madame Karen Mitchell domiciliée à San Francisco est venue fouler la terre de son ancêtre Ozanne Achon.

Ozanne est née le 18 juillet 1633 à Puyravault et baptisée le même jour à Chambon à son domicile familial à Savarit où elle vécut jusqu'à 12 ans chez ses parents. Elle fut placée par la suite comme domestique à Puyravault jusqu'à son départ pour la Nouvelle-France en 1657.

Ozanne épouse à Québec, le mardi 2 octobre 1657, Pierre Tremblay. Elle est la mère de tous les Tremblay d'Amérique du Nord.

Après avoir visité Puyravault en compagnie de Jany Grassiot le matin, notre charmante Karen s'est rendue à l'église de Chambon bourg avec Michel Moineau fervent admirateur du passé d'Ozanne.

Ses 2 guides n'ont pas manqué de lui proposer un arrêt à la Mairie de Chambon.

Ce fut dans la joie la plus complète que cette dernière rencontra Madame le Maire et le personnel administratif. L'instant le plus fort et rempli d'émotion fut celui d'admirer le premier registre paroissial où elle prit lecture de l'acte de baptême de son ancêtre.

Karen était rempli d'émotions de voir la maison à Puyravault et de tenir avec fierté le manuscrit paroissial en la mairie de Chambon.

Un bel instant Francophone !

La boîte aux lettres du Père Noël !

Les lutins viendront fin novembre pour déposer une boîte aux lettres magique !

Les enfants pourront y glisser leurs lettres et dessins destinés au Père Noël.

Pensez à bien indiquer votre nom, prénom et adresse pour que le Père Noël puisse répondre avant son grand voyage !



La boîte restera en place jusqu'au 17

Publié le : 04/11/2025 12:40 (Europe/Paris)

Mairie de Chambon

https://www.mairie-chambon17.fr/documents_administratifs/43555

Église du Cher : la toiture menace de s'effondrer

La toiture de l'église du Cher continue malheureusement à se détériorer suite aux intempéries de ces derniers mois. L'usure du temps, accentuée par les fortes pluies et les vents violents, a fragilisé la charpente au point qu'une poutre a récemment cédé, menaçant la stabilité de l'ensemble de la toiture.

Face à cette situation préoccupante, la municipalité a immédiatement pris contact avec une entreprise spécialisée afin d'intervenir en urgence. L'objectif est de consolider la structure et d'éviter tout risque d'effondrement partiel.

Des travaux de sécurisation seront donc réalisés dans les plus brefs délais pour préserver ce patrimoine communal auquel les habitants du village sont attachés.

Nouveau : le ping-pong fait son grand retour à Chambon !

Que vous soyez un as du smash, un pro du service lifté... ou juste quelqu'un qui aime taper dans la balle entre deux éclats de rire, vous êtes les bienvenus !

Rendez-vous tous les lundis soir à partir de 18h30 à la salle des fêtes.

Cette ouverture est proposée par la mairie entre les vacances de la Toussaint et Noël, histoire de voir s'il y a assez de motivés pour que le FCC relance officiellement sa section ping-pong.

Alors, que vous veniez seul, entre amis, en famille ou avec votre raquette vintage retrouvée au grenier... venez faire un tour !

Objectif : tester l'activité, s'amuser et pourquoi pas faire revivre la section ping-pong du FCC !

Formation PSC1

La municipalité propose une **formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) le samedi 15 novembre 2025.**

Cette formation gratuite, ouverte à partir de **11 ans**, permettra d'acquérir les gestes de premiers secours.

Attention le nombre de places est limité à 10 participants.

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent auprès du secrétariat de mairie.



Elévation des éoliennes en cours



La préparation des fondations, l'enfouissement et le raccordement des câbles se sont achevés cet été. Les 8 éoliennes sont en cours de montage depuis début septembre. Cette étape importante du projet se terminera fin octobre. Le parc sera mis en service courant 2026.

Le saviez-vous ?

En fonction de la météo, il faut entre 1 jour et demi et 2 jours pour assembler tous les éléments d'une éolienne. Pour l'assemblage, il est nécessaire d'utiliser plusieurs grues

différentes. La plus impressionnante est la grue qui permet le montage de la nacelle, du rotor et des pales, elle atteint 140 mètres de haut et pèse 750 tonnes (avec les contrepoids et la flèche).

Le chantier est interdit au public. En revanche, le 1er comité de suivi du projet aura lieu le jeudi 30 octobre 2025 à 17h à la salle des fêtes de Chambon. Venez nombreux !

A venir...

Travaux à venir

Des trottoirs vont être aménagés au sud de la rue du Gros Sillon à Chambon-Gare et rue Bougrain, au Cher, où de nouvelles constructions de maisons sont terminées. Ces travaux visent à sécuriser les déplacements des piétons dans ces secteurs.

D'autre part, un arrêté municipal a été pris pour interdire la circulation des poids lourds d'un tonnage supérieur à 3,5 tonnes (sauf engins agricoles) rue du Bois du Péré à Savarit.



La bibliothèque déménage !

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'école, la bibliothèque municipale doit changer de lieu. En effet, elle est actuellement installée dans la salle où sera prochainement créé le futur dortoir destiné aux enfants de maternelle.

Un nouvel espace a été identifié afin de continuer à accueillir les lecteurs dans de bonnes conditions. Il s'agit de l'ancienne salle de classe située à côté de la salle annexe.

Le déménagement concernera plusieurs centaines d'ouvrages qu'il faudra transporter, trier et réinstaller. En conséquence, la fermeture de la bibliothèque devrait durer environ deux semaines si tout se déroule comme prévu.

Afin de faciliter cette opération, la municipalité lance un appel aux bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer au transfert des livres et du mobilier.

La date précise, vraisemblablement mi-janvier, ainsi que les modalités d'organisation seront communiquées prochainement. Nous comptons sur la solidarité et votre esprit participatif pour accompagner ce changement important pour la vie culturelle de notre commune.

Travaux église de Chambon-bourg

L'église de Chambon-bourg connaît depuis plusieurs mois des infiltrations d'eau lors d'intempéries. Face à cette situation, la commune a engagé des démarches pour la réfection de la toiture. L'entreprise Mailloux a été retenue pour effectuer les réparations. Compte tenu du coût de 25 000 € excédant les moyens du budget communal, nous avons prévu de déposer une demande de subvention auprès de l'État, via le dispositif DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Pour être éligibles à cette subvention, les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande, dont la période d'instruction se situe entre mi-novembre et mi-janvier.

Conscients de l'urgence, et afin de pouvoir continuer à accueillir les cérémonies dans de bonnes conditions, nous avons sollicité l'accord de Monsieur le préfet pour anticiper le début des travaux. Cet accord nous a été donné, ce qui permettra la réfection de la toiture dès le début 2026.

Repas des Aînés



La municipalité est heureuse d'inviter les aînés de la commune au traditionnel repas de fin d'année, qui se tiendra le **samedi 6 décembre à midi**.

Ce moment de convivialité sera l'occasion de partager un délicieux menu préparé par la Cour des Saveurs, dans une ambiance chaleureuse et festive.

À 15h, la journée se poursuivra avec un spectacle-lecture, ouvert à tous les Chambonnais, afin de favoriser un temps de rencontre intergénérationnelle.

Pour les personnes qui ne pourront pas participer au repas, un panier gourmand sera offert et remis à domicile, afin que chacun puisse profiter des fêtes de fin d'année à sa manière.

Nous espérons vous retrouver nombreux autour de ce rendez-vous incontournable de la vie communale, placé sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Commémoration du 11 novembre 1918

Le 11 novembre marque l'Armistice de 1918, qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale.

La cérémonie commémorative se déroulera à 11 heures au monument aux morts, en hommage aux soldats tombés lors de la Première Guerre mondiale.



Les animations à venir !

La fin de l'année s'annonce festive à Chambon avec deux rendez-vous à ne pas manquer :

Le repas des aînés aura lieu le 6 décembre. Après le moment de convivialité proposé par la municipalité, tous les Chambonnais sont invités à assister à une lecture-spectacle à 15h, à la salle des fêtes.

Le goûter de Noël des enfants aura lieu quant à lui, le 14 décembre à partir de 14 h : la magie sera au rendez-vous avec un petit village de Noël : animations et surprises pour les plus jeunes.

Nous vous invitons à participer nombreux à ces événements et à partager ensemble des instants de convivialité et de fête.



Vie locale et associative

Le Club des Aînés

Le Club des Aînés de Chambon lance une nouvelle activité : l'atelier Fils et Aiguilles. On y réalise des petits objets, des travaux de couture, du crochet, du tricot, de la broderie... selon les envies et les besoins de chacun.

Les séances se tiennent tous les mardis après-midi de 14h à 16h30, hors périodes de vacances scolaires, à la salle des fêtes de Chambon.

L'activité est gratuite et ouverte à tous les adhérents du club. Il est simplement demandé de prévenir en cas d'absence à une séance.

Si vous disposez de restes de tissu, de laine ou de matériel de couture, n'hésitez pas à les apporter : ils seront les bienvenus à l'atelier.

Bon Champ, Bonne Haie

C'est bientôt le moment fort de l'année pour Bon Champ, Bonne Haie qui organisera une plantation de haie champêtre le **samedi 13 décembre 2025**, le matin. Des informations complémentaires seront communiquées via la page facebook : www.facebook.com/bonchampbonnehaie.

Pour ce type d'actions comme pour d'autres, les financements s'étiolent. Mais le plus important, c'est de pouvoir compter sur des forces vives (les vôtres !) pour planter et embellir notre patrimoine rural.

Si vous souhaitez aider l'association, vous pouvez adhérer moyennant 5 € (ou plus !) via la plateforme HelloAsso : bit.ly/BCBH25



Écris ta lettre au Père Noël !



La magie de Noël approche à grands pas, et pour que chaque enfant puisse vivre pleinement cette période féerique, la bibliothèque de Chambon organise un atelier d'écriture de lettres au Père Noël ! Cet événement se tiendra le **7 décembre de 10h à 12h**.

Les bénévoles de la bibliothèque se tiennent prêts à accompagner les enfants dans la rédaction de

leurs lettres. L'atelier est ouvert à tous les jeunes rêveurs qui souhaitent partager leurs vœux avec le Père Noël.

En plus de rédiger la lettre, chaque enfant pourra la décorer avec des dessins et des autocollants. Une boîte aux lettres spéciale sera installée sur le parvis de la mairie pour envoyer directement les lettres au Père Noël !

L'atelier est gratuit, réservé aux enfants de 2 à 7 ans mais les places sont limitées.

Pour garantir la participation de votre enfant, pensez à l'inscrire à l'avance auprès de Violaine au 06 84 01 29 10.

Les Chevaliers Pourpres vous annoncent

Les Chevaliers Pourpres vous annoncent l'ouverture d'un nouveau cours d'AMHE (Arts Martiaux Historiques Européens), le samedi matin de 8h à 10h dans le gymnase 3 de Surgères.

Ce cours s'ajoute à celui déjà existant, le mardi soir de 19h à 21h à la salle des fêtes Valentin Lambert de Chambon.

Pour information, les adhérents pratiquent : l'épée longue germanique et la rapière espagnole le samedi matin, et la rapière espagnole, l'épée longue basique et l'épée boccia (I.33) le mardi soir.

Les Chevaliers Pourpres est une association de passionnés des

légendes arthuriennes. N'hésitez pas à les rejoindre et à les suivre sur les réseaux sociaux (facebook, instagram).

Par : Mairie de Chambon
https://www.mairie-chambon17.fr/documents_administratifs/43555



Foyer Culturel Chambonnais

Les différentes activités régulières ont recommencé.

Il reste quelques places pour l'activité gymnastique.

Le marché d'automne se tiendra le dimanche 9 novembre dans la salle des fêtes

Producteurs locaux et artisans

Baptême en 2cv

Exposition de mobylettes anciennes

Food truck 17 patates

Après plus de 25 années à la présidence du FCC, PATOU passe le relai à Nadia AUDEBERT, la nouvelle présidente (06 27 37 14 22)

Merci Patou

L'équipe municipale tient à remercier du fond du cœur Patricia "Patou" Forestier pour son engagement depuis de nombreuses années au sein du Foyer Culturel Chambonnais.

Toujours souriante et passionnée, Patou a fait vivre le FCC avec énergie. Aujourd'hui, elle passe le relais, affrontant la maladie avec un courage admirable.

Toute la commune lui adresse son soutien, sa gratitude et son affection.

Merci, Patou, pour tout ce que tu as donné à notre village.

Soirée Karaoké à Chambon

Le comité des fêtes de Chambon a le plaisir de vous convier à une soirée karaoké qui se tiendra à la salle des fêtes le samedi 15 novembre à partir de 19h.

Le repas sera préparé et assuré par EMGI Traiteur, pour le plus grand plaisir de vos papilles. L'animation sera confiée à Séb En Chanteur, qui mettra l'ambiance et vous accompagnera tout au long de la soirée.

Venez nombreux pour partager ce moment convivial et festif. Venez chanter, rire et vous amuser en famille ou entre amis.

Venez nombreux pour partager ce moment convivial et festif. Venez chanter, rire et vous amuser en famille ou entre amis.

AP3E



Accidents sur le secteur de Chambon : la sécurité routière au cœur des préoccupations



Un nouvel accident s'est produit aux alentours de 23 h, le 2 octobre, à la sortie du rond-point de Chambon. Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer.

Ce secteur, bien connu pour sa dangerosité, préoccupe depuis longtemps la municipalité. Des excès de vitesse et des pertes de contrôle y sont régulièrement constatés.

Le Département a d'ores et déjà engagé une réflexion sur la sécurisation de ce carrefour. Un projet est en cours et prévoit notamment l'installation de bandes rugueuses afin d'inciter les conducteurs à ralentir à l'approche du rond-point.

La municipalité reste vigilante et continuera à suivre de près l'évolution de ce dossier afin de garantir la sécurité de tous les usagers.

Malheureusement, le 12 octobre, un autre accident survenu à l'intersection de la D939 et de la D107 a fait trois victimes. Cet événement tragique rappelle, s'il en était besoin, l'importance de maîtriser la conduite en réduisant la vitesse, de poursuivre les actions visant à améliorer la sécurité sur l'ensemble du réseau routier communal et départemental.

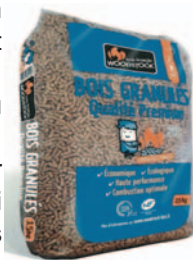
Achat groupé de granulés de bois : la mairie relance l'opération

Face au succès rencontré l'an dernier, la mairie relance l'achat groupé de granulés de bois afin de permettre aux habitants de bénéficier d'un tarif négocié actuellement à 4,39 € le sac.

Cette initiative vise à soutenir le pouvoir d'achat des foyers équipés de poêles à granulés tout en favorisant une démarche collective et solidaire.

La livraison est assurée directement au domicile par les agents municipaux.

Pour plus de renseignements ou pour participer à cette commande groupée, merci de vous rapprocher de la mairie aux heures d'ouverture.



Mairie :

Lundi et vendredi :
8h45/12h
Mercredi et jeudi :
8h45/12h et 14h/18h30
Fermée le mardi

De nombreuses activités à Chambon !

La commune de Chambon propose tout au long de la semaine un large choix d'activités culturelles, sportives et de loisirs, accessibles à tous. Que vous soyez passionné de musique, adepte de sport ou amateur de convivialité, il y en a pour tous les goûts !

- Ping-Pong : lundi à partir de 18h30, salle des fêtes
- Chorale : lundi de 20h à 22h, salle annexe
- Atelier "fils et aiguilles" : mardi de 14h à 16 h 30 (hors périodes de vacances scolaires)
- Chevaliers Pourpres (arts martiaux) : mardi de 19h à 21h, salle des fêtes (grande salle)
- Danses latines : mardi de 18h à 23h, salle des fêtes (petite salle)
- Jeux de cartes : mercredi de 14h à 18h, salle des fêtes
- Step / renforcement musculaire : mercredi de 18h à 19h, salle des fêtes
- Zumba : mercredi de 19h à 20h, salle des fêtes
- Gym des aînés : jeudi de 10h à 11h, salle des fêtes
- Club informatique : jeudi de 16h à 18h, salle rose de l'école
- Gym : jeudi de 19h à 21h, salle des fêtes

Ces rendez-vous hebdomadaires permettent de se retrouver, de partager un moment convivial et de pratiquer une activité régulière dans une ambiance chaleureuse.

N'hésitez pas à venir découvrir, tester ou rejoindre l'une de ces associations : vous serez les bienvenus !



AGENDA

- 8 novembre : concours de belote organisé par le club des Aînés
- 9 novembre : marché d'automne organisé par le FCC
- 11 novembre : commémoration de l'armistice
- 15 novembre : soirée karaoké organisé par le comité des fêtes
- 23 novembre : sortie à l'Ange Bleu organisé par le club des Aînés
- 26 novembre : conseil municipal
- 30 novembre : bourse de l'enfance organisée par l'AP3E
- 6 décembre : atelier lettres au Père-Noël organisé par les bénévoles de la bibliothèque
- 6 décembre : repas des Aînés organisé par la municipalité
- 6 décembre : lecture-spectacle ouvert à tous
- 10 décembre : repas du club des Aînés
- 13 décembre : plantation de haie champêtre organisée par Bon Champ Bonne Haie
- 14 décembre : Noël des petits Chambonnais organisé par la municipalité
- 18 janvier : vœux de la municipalité à 11h

La Poste :

Lundi et vendredi 8h45/12h • Mercredi et jeudi 8h45/12h et 14h/18h30 • Fermée le mardi

LA POSTE



Bibliothèque :

Mercredi 16h30 à 18h30
Samedi 10h à 12h • Tél. 06 84 01 29 10